


## Annexe 1 – Cahier des charges de la formation « consolidation des savoirs »

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p><b>Cahier des charges type</b> <b>« Consolidations des savoirs en psychiatrie »</b></p>
<p><b>Contexte :</b></p>	<p>Les éléments déclencheurs du projet :</p> <p>Les infirmiers diplômés depuis la réforme des études (1992) et les infirmiers diplômés d'Etat n'ayant jamais exercé en psychiatrie expriment des difficultés à se situer et à agir dans la prise en charge des patients souffrant de pathologies mentales. Malgré les contenus de formation sur la sémiologie psychiatrique, les connaissances de base nécessaires à la pratique professionnelle en psychiatrie sont à compléter.</p>
<p><b>Origine du projet :</b></p>	<p>Un groupe de travail installé en juin 2002, a été constitué à la suite des travaux préconisés par le groupe de travail sur « l'évolution des métiers en santé mentale » mis en place entre 2000 et 2002 dans le cadre du volet psychiatrie des protocoles relatifs à l'hôpital de mars 2000 et dont le rapport final « L'évolution des métiers en santé mentale : Recommandations relatives aux modalités de prise en charge de la souffrance psychique jusqu'au trouble mental caractérisé » a été présenté au comité consultatif de santé mentale le 11 avril 2002.</p> <p>Ce groupe avait été mandaté pour déterminer les pré-requis nécessaires à un exercice infirmier en psychiatrie, afin de faciliter l'adaptation à cet exercice pour les infirmiers diplômés d'Etat qui intègrent ce champ professionnel et organiser une prise de fonction optimale dans les services. Il ne s'agit pas de refaire la formation déjà dispensée lors du cursus initial en IFSI ni son approfondissement, mais de faciliter la prise de poste.</p>
<p><b>Objectifs :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à l'infirmier optant pour un exercice en soins psychiatriques, d'être professionnellement opérant au quotidien en favorisant une prise de fonction optimale lorsqu'il intègre le champ de la psychiatrie.</li> <li>- Comprendre les interactions et leur impact entre les personnes soignées et les soignants.</li> <li>- Favoriser une mobilisation des acquis et des connaissances par l'infirmier lors des situations de soins.</li> <li>- Permettre au soignant la construction d'une alliance thérapeutique avec le patient.</li> <li>- Acquérir une distance relationnelle structurante et contenante.</li> <li>- Développer le raisonnement clinique.</li> <li>- S'inscrire dans une équipe pluridisciplinaire au niveau de la réflexion et de la prise en charge des soignés.</li> </ul>
<p><b>Public cible :</b></p>	<p>IDE sortants d'IFSI ou infirmiers venant d'un exercice dans une autre discipline, n'ayant jamais exercé en psychiatrie.</p>

<b>Contenu :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Privilégier une méthode pédagogique d'analyse des pratiques professionnelles, à partir de situations vécues par les participants lors de leur exercice professionnel en psychiatrie.</li> <li>- Prise de connaissance de l'environnement (institutionnel, politique de santé locale, partenariats locaux...).</li> <li>- Mise en place d'une formation en groupe correspondant à 20 personnes au plus.</li> <li>- Mutualisation de la formation entre établissements de santé, le cas échéant.</li> <li>- Favoriser une logique de transmission des savoirs entre générations de professionnels (privilégier comme intervenants des professionnels ou des formateurs ayant parallèlement une pratique professionnelle pour la mise en œuvre de la formation).</li> <li>- S'appuyer sur des ressources locales pour la participation à la formation.</li> </ul>
<b>Période souhaitée</b>	De début janvier à décembre en dehors des congés scolaires de la zone régionale
<b>Durée de la formation</b>	15 jours (5X3 jours) «modularisés» sur 2 ans
<b>Nombre de stagiaires</b>	Nombre de stagiaires : 1 groupe de 15 maximum permettant des échanges entre les participants
<b>Organisme de formation</b>	La présence d'au moins un professionnel du secteur en exercice (infirmier ou cadre de santé) dans l'équipe de formateur est obligatoire.
<b>Evaluation de la formation</b>	<p><b>L'évaluation pédagogique</b></p> <p>L'organisme devra prévoir un dispositif d'évaluation à destination des stagiaires en fin de formation (évaluer les connaissances acquises).</p> <p>Ce dispositif devra être présenté selon un descriptif très précis auprès de l'établissement de santé.</p> <p>Un appui méthodologique pourra être dispensé par la Délégation régionale de l'ANFH et/ou tout autre OPCA en lien avec la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales et l'ARH.</p> <p><b>L'évaluation de formation</b></p> <p>L'établissement de santé évaluera les effets de la formation à distance (1 an après) auprès des établissements et des stagiaires.</p> <p>Un appui méthodologique pourra être dispensé par la Délégation régionale de l'ANFH et/ou tout autre OPCA en lien avec la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales et l'ARH.</p>

**CONTENU DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET INTEGRATION DES SAVOIRS ET DES PRATIQUES EN SOINS POUR L'EXERCICE INFIRMIER EN PSYCHIATRIE**

**(FORMATION EN ALTERNANCE DE L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE – A DIFFERENCIER D'UNE FORMATION CONTINUE DETAILLEE ET APPROFONDIE-**

**LORS DE LA PREMIERE ANNEES DE PRISE DE FONCTION EN SERVICE DE SOINS PSYCHIATRIQUES,**

**analyse des pratiques professionnelles, à partir de situations vécues par les participants lors d'une phase d'observation et d'immersion dans le service de soin  
psychiatrique**

	1 <sup>er</sup> module	2 <sup>ème</sup> module	3 <sup>ème</sup> module	4 <sup>ème</sup> module
<b>T H E M A T I Q U E S  A B O R D E R</b>	<p><b>Expression des attentes des professionnels.</b></p> <p><b>Sciences humaines et santé publique</b></p> <p><b>Santé mentale – handicap psychique</b> <i>(rappels)</i></p> <p><b>Santé mentale / Psychiatrie / législations</b> <i>(rappels)</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualités nationales concernant le champ de la psychiatrie et de la santé mentale</li> <li>- Actualités locales concernant le champ de la psychiatrie (différentes structures de soins et leurs missions ; mission d'appui ; projet locaux ; PRS santé mentale) ;</li> <li>- Modes d'hospitalisation avec et sans consentement : droit des malades et mode de protection.</li> </ul>	<p><b>Formation à l'accueil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de la situation ; mobilisation des ressources ; problématiques ; évaluation de l'urgence ; proposition d'orientation</li> <li>- Travail sur l'acceptation ou non des soins.</li> </ul> <p><b>La relation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation à l'entretien et à l'entretien téléphonique</li> <li>- Formation à l'entretien d'aide centré sur la personne</li> <li>- Connaissance de soi dans la relation de soin ; transfert/contre-transfert.....</li> <li>- La famille des personnes malades.</li> </ul> <p><b>Les outils de soins :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La démarche diagnostique et la démarche de soin</li> <li>- Observer ; laisser raisonner, analyser,</li> <li>- Elaborer des hypothèses cliniques, mettre en œuvre des soins et les évaluer.</li> </ul>	<p><b>Populations spécifiques (généralités)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les adolescents</li> <li>- Les personnes en situation de grande précarité</li> </ul> <p><b>Pharmacie – Education des malades (à partir des fiches types « revue soins »)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- molécules</li> <li>- classification</li> <li>- protocoles</li> <li>- posologie</li> <li>- recherches</li> </ul> <p><b>Le soin infirmier en psychiatrie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche corporelle et quotidienneté</li> <li>- La temporalité (maladie chronique, durée des soins, d'engagement thérapeutique)</li> </ul>	<p><b>Le soin infirmier en psychiatrie</b></p> <p>Fonction thérapeutique des dispositifs de soins – équipe pluriprofessionnelle sous l'autorité du chef de service</p> <p><b>Les techniques de soins (généralités) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les techniques de soins à visées psychothérapeutiques par l'infirmier</li> <li>. thérapies systémiques brèves</li> <li>. technique de médiation et d'animation de groupe</li> <li>- Formation gestion de l'agressivité / la violence : la crise.</li> <li>- Formation à la réhabilitation psychosociale</li> </ul> <p><b>Reprise éventuelle d'une thématique abordée au cours de la formation.</b></p>
<b>A développer tout au long de la formation</b>	<p align="center">Les thématiques de chaque module renvoient a des rappels théoriques à partir de la sémiologie des études de cas et expériences cliniques suivants :</p> <p align="center">Psychiatrie adulte / pédopsychiatrie / gérontopsychiatrie</p>			
	<p align="center">Les thématiques de chaque module renvoient à des rappels théoriques sur les missions de l'infirmier exerçant en psychiatrie à partir des expériences cliniques selon les modalités d'exercice suivants :</p> <p align="center">Hospitalisation / ambulatoire (dont visite à domicile...) / travail en partenariat et en réseau</p>			
	<p align="center">Les thématiques de chaque module renvoient à des rappels théoriques sur les conditions de travail en psychiatrie caractérisé par un travail en groupe (équipe pluridisciplinaire) :</p> <p align="center">Elaboration clinique ; analyse de pratique ; régulation ; supervision.</p> <p align="center">Adaptation des outils infirmiers de prise de note et de transmissions ciblées au soin en psychiatrie.</p>			